



VB/cf - Div n° 5987\_04

Paris, le 25 avril 2024

## **PROGRAMME DE VEILLE 2024 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

### **ALERTE N° 39 CONCERNANT EURAZEO SE**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui vient de publier la version 2024 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## **EURAZEO SE**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 7 MAI 2024**

### **RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG**

- **RESOLUTION 25 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

#### **Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2024 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 26 : Dérogation aux règles de fixation du prix d'émission sans DPS (« au fil de l'eau »)**

## **Analyse**

La résolution 26 autorise pendant 26 mois à déroger aux règles de fixation du prix d'émission des augmentations de capital sans DPS visées notamment à la résolution 25 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2024 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 27 : Option de sur allocation (green-shoe)**

## **Analyse**

La résolution 27 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans les résolutions 25 et 26 qui ne respectent pas elles-mêmes les recommandations de l'AFG.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2024 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*



## GOUVERNANCE

### 1. Composition du conseil de surveillance d'EURAZEO SE

Le conseil de surveillance d'EURAZEO SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale 60% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Charles Decaux	Président Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	54	FR	7	2028	1	1			
	Olivier Merveilleux du Vignaux	Vice-Président Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	67	FR	20	2026	0	1		M	M
	Vivianne Akriche	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	89%	F	47	FR	5	2027	0	1			
	Stéphane Bostyn	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	53	FR	1	2027	0	1			
	JC Decaux Holding représentée par Emmanuel Russel	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	60	FR	7	2026	-	-	M	M	M
	Mathilde Lemoine		Libre d'intérêts	78%	F	54	FR	2	2026	0	2			
	Françoise Mercadal-Delasalles		Libre d'intérêts	100%	F	61	FR	9	2027	0	1	M	P	P
	Stéphane Pallez		Libre d'intérêts	78%	F	64	FR	11	2025	1	1	P		
	Serge Schoen		Libre d'intérêts	100%	M	56	FR	2	2026	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Isabelle Ealet		Libre d'intérêts	Nouveau	F	61	FR	Nouveau	2028	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Cathia Lawson Hall		Libre d'intérêts	Nouveau	F	52	FR	Nouveau	2028	0	4			
<input checked="" type="checkbox"/>	Louis Stern		Non libre d'intérêts	Nouveau	M	37	FR	Nouveau	2028	0	1			
	Jean-Pierre Richardson	<b>Censeur</b>												



## 2. Spécificités

- Les statuts de la société EURAZEO SE comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Forme juridique de SE.
- Pacte d'actionnaires avec engagements en matière de conservation des participations et de concertation pour les votes.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de nomination.
- Taux d'assiduité inférieur à 80% pour deux membres du conseil d'administration.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

